Rente de retraite et Rente viagère différée à un âge avancé (RVDAA)

Liste de vérification du processus de vente

Desjardins Assurances
Vie • Santé • Retraite

ÉTAPE 1 – Investissement

Rente de retraite	RVDAA
☐ Nouveau contrat : Proposition – Contrat de rente de retraite – 1433	☐ Nouveau contrat : Proposition – Rente viagère différée à un âge avancé – 23170F
☐ Si les sommes sont immobilisées : Avenant ou annexe applicable à la province et au type de régime	☐ Cotation/Illustration : Cotation spéciale nécessaire, faire la demande au cepargne@dsf.ca en utilisant ce tableau : Caractéristiques de la rente
☐ Si le contrat est non enregistré : Déclaration de résidence aux fins de l'impôt pour les entités	☐ Preuve d'âge du ou des rentiers
☐ Cotation/Illustration*	☐ T2157 – Transfert direct d'un régime enregistré pour acheter une RVDAA
☐ Preuve d'âge du ou des rentiers	☐ Formulaire de demande de coordonnées – Rente viagère différée à un âge avancé (RVDAA)
☐ Si sommes proviennent d'un transfert : Formulaire de transfert approprié	
☐ Si le contrat est détenu par une entité (personne morale, fiducie, autres types d'entités) : Formulaire complémentaire de vérification d'identité – 08295F ainsi que les documents complémentaires spécifiés dans le formulaire	

☐ Si des sommes doivent être prélevées dans le compte bancaire du client : Spécimen de chèque personnalisé par l'institution financière et section DPA dûment remplie

☐ Si la contribution provient d'un tiers mais dans un contrat de particulier : Formulaire de contribution d'un tiers

☐ Si investissement par chèque, faire le chèque payable à Desjardins Sécurité financière

ÉTAPE 2 – Avec le client

✓ S'assurer que les documents sont dûment remplis et signés et remettre les copies de documents au client.

✓ Sensibilisez votre client à l'effet qu'un changement affectant le taux, la date de début de versement ou les sommes réellement reçues pourrait avoir un effet sur le montant de la rente.

ÉTAPE 3 – Soumission de documents

✓ S'il s'agit d'un transfert, s'assurer que les demandes de transfert originales soient envoyées à l'institution cédante.

✓ Par la suite, s'assurer que Desjardins Assurances reçoive toutes les versions numérisées des documents nécessaires en lien avec les étapes précédentes.

Le tout peut être acheminé à Desjardins Assurances :

- Par télécopieur : 1 888 647-5017 OU par courriel : cepargne@dsf.ca
- Par la poste (en dernier recours ou si avec chèque)
  Desjardins Assurances 1150, rue de Claire-Fontaine, Québec (Québec) G1R 5G4

Assurez-vous de ne rien manquer ! Informations importantes au verso !

Rente de retraite et Rente viagère différée à un âge avancé (RVDAA)

Liste de vérification du processus de vente

Desjardins Assurances
Vie • Santé • Retraite

CE QUI EST BON À SAVOIR

- Les formulaires sont sujets à changement. Pour accéder aux versions à jour, veuillez consulter : https://www.webi.desjardinsassurancevie.com/fr/public/Pages/Recherche-formulaire.aspx
- S'assurer d'avoir un code vie actif auprès de la rémunération. Pour ce faire, demander à votre MGA ou à votre centre financier d'envoyer une demande de code avec votre permis et E&O à notre équipe contractuelle à l'adresse suivante : Operations_contractuelles_et_financieres@desjardins.com.
- Les taux en vigueur proposés au client sont applicables si les documents conformes ET les sommes sont reçus dans un délai de 5 jours ouvrables suivant la signature, à moins que le formulaire Garantir le taux d'intérêt sur transfert ou renouvellement – 1440 soit fourni. Autrement, le siège social utilisera les taux en vigueur au moment où les exigences seront rencontrées.
- Au moment de la signature du contrat, le taux indiqué doit être le taux en vigueur pour la journée en cours (à noter que les taux sont mis à jour tous les mercredis, il est donc préférable de vérifier les taux la même journée que vous faites signer les documents par le client).

À la fin du processus d'émission du contrat, nous enverrons un avis de confirmation à votre client par la poste. Vous en recevrez également une copie.

*S'assurer que le logiciel de cotation soit à jour
(sur Webi sous l'onglet Services Reps Technologie → Fusion → Logiciel d'illustration Fusion);

Saviez-vous que ?

Rendez-vous sur **www.webi.ca** où vous trouverez des renseignements utiles dans les **Guides de procédures** (disponibles dans la **version sécurisée**) sous *Investissements* → *Gestion contrats* → *Rentes de retraite*.

Besoin d'aide ? Communiquez avec nous

Par téléphone : 1 877 647-5435 Par courriel : cepargne@dsf.ca

DESJARDINS ASSURANCES désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2 / 1 866 647-5013

DESJARDINS, DESJARDINS ASSURANCES et les marques de commerce associées sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

23187F (2024-07)